DAMET

Progrès numériques et micro-certifications dans la formation des enseignants

Newsletter

Volume 1
Mars 2026

Numéro de projet: 2025-1-SI01-KA220-ADU-000355500

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CMEPIUS. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent en être tenues pour responsables.

Cofinancé par l'Union européenne

DAMET

Le **projet DAMET** a officiellement démarré en octobre 2025 et se poursuivra jusqu'en septembre 2027. Il s'agit d'un projet de coopération internationale Erasmus+ visant à **renforcer les compétences numériques des formateurs d'adultes**, en mettant particulièrement l'accent sur l'**intelligence artificielle (IA)** et la mise en place d'un système de **micro-certifications** harmonisé au niveau européen pour le développement professionnel continu.

Développé par le **Lycee La Fayette – Greta Auvergne**

Conçu par **EMVIO**

Mars 2026

Aperçu du projet

Durée: du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2027

Coordinateur: Ljudska univerza Ptuj (Slovénie)

Partenariat: 6 organisations issues de 6 pays de l'UE:

- LIETUVOS SVIETIMO IR MOKSLO PROFESINE SAJUNGA (Lituanie)
- OMNIS (Italie)
- Lycee La Fayette (France)
- EMVIO (Grèce)
- LaLliga d'Afectats Reumatològics i Discapacitats de les comarques de Tarragona (Espagne)

Thèmes principaux:

- Compétences numériques et en intelligence artificielle pour les formateurs d'adultes
- Micro-certifications et parcours d'apprentissage flexibles
- Transformation numérique de la formation des adultes

DAMET répond directement aux priorités européennes en aidant les formateurs à s'adapter à l'évolution rapide des technologies et à mettre en place des écosystèmes de formation pour adultes résilients et innovants.

NUMÉRO DE PROJET: 2025-1-SI01-KA220-ADU-000355500

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CMEPIUS. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent en être tenues pour responsables.

Cofinancé par l'Union européenne

Table des matières

Réunion de lancement à Ptuj 4
Quels seront les résultats de DAMET? 5
Prochaines étapes attendues 6
Perspectives d'avenir 7

Réunion de lancement à Ptuj

Les **9 et 10 octobre 2025**, les partenaires du projet se sont réunis à **Ptuj, en Slovénie**, à l'occasion de la **réunion de lancement du projet DAMET**.

Au cours de cette réunion, les partenaires:

se sont mis d'accord sur la vision, les objectifs et la structure du projet,

ont examiné les lots de travail et les résultats attendus,

ont convenu des procédures de collaboration, de communication et d'assurance qualité,

ont défini les responsabilités et le calendrier pour la première phase du projet.

Cette réunion a marqué un point de départ important et a permis d'établir une vision commune sur la manière dont le partenariat fonctionnera au cours des deux prochaines années.

Ptuj, Slovénie
9–10/10/2025

Quels seront les résultats de DAMET?

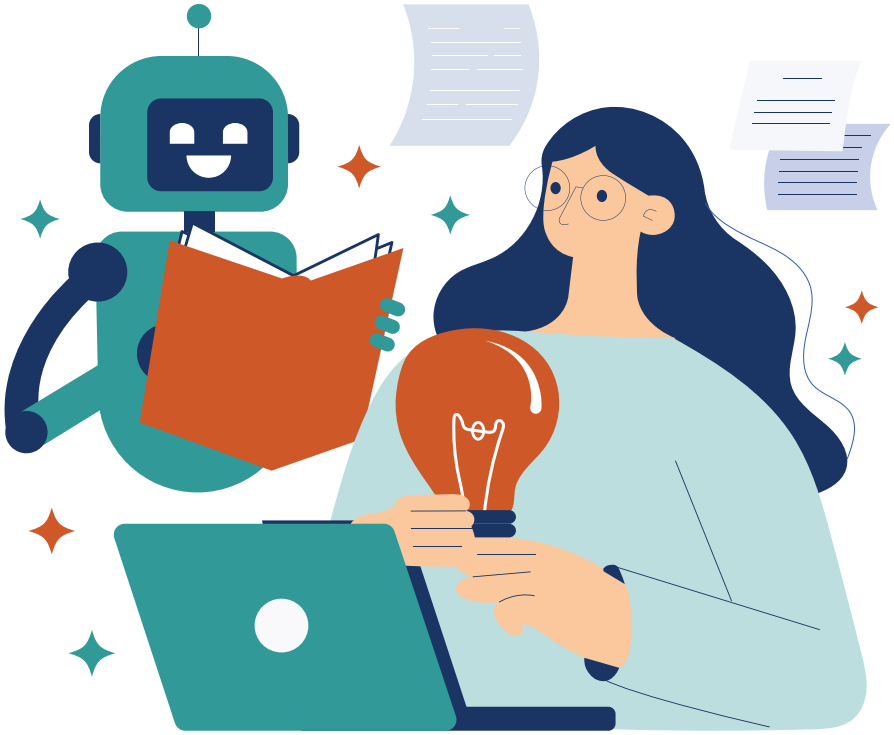

Le projet développe une formation pratique destinée aux enseignants et aux tuteurs intitulée **«Enseigner à l'ère de l'intelligence artificielle: outils, éthique et pratiques pour les formateurs d'adultes»**, qui comprendra **six modules** et permettra aux participants d'acquérir des **micro-qualifications** dans le domaine des **compétences numériques et pédagogiques**.

Résultats:

Un programme de formation en ligne pour les formateurs d'adultes
(6 modules sur les outils d'IA et l'éthique de l'IA dans l'éducation)

La plateforme DAMET de développement des compétences numériques
– une plateforme centrale pour l'apprentissage, le suivi des progrès et la certification

Un cadre de micro-certifications, aligné sur les normes de l'UE

Des badges numériques et des outils de reconnaissance pour des compétences spécifiques

Un cadre de transformation numérique pour les organismes de formation pour adultes

Tous les résultats du projet seront disponibles en anglais et dans les langues nationales des partenaires.

Prochaines étapes attendues

À la suite des discussions menées lors de la réunion de lancement, les partenaires se sont mis d'accord sur les mesures immédiates suivantes:

- les **partenaires dresseront un inventaire des systèmes de micro-certifications** existants dans l'ensemble de l'UE,
- le projet prévoit **12 micro-certifications**, à raison de **2 crédits par module**,
- un évaluateur externe veillera à la conformité avec les normes européennes en matière de micro-certifications,
- les partenaires ont commencé **à recueillir les bonnes pratiques** et les **témoignages** de formateurs d'adultes,
- une infrastructure commune au projet a été mise en place,
- des **groupes de discussion** seront organisés afin d'identifier les compétences liées à l'IA les plus pertinentes pour la pratique de l'éducation des adultes.

La prochaine réunion transnationale du projet est prévue en **juillet 2026 à Patras (Grèce)**

Education for Teachers Digital Advancement & Micro credentialing

DAMET

Perspectives d'avenir

AMET est plus qu'un simple projet : il s'agit d'une initiative européenne collaborative visant à doter les formateurs d'adultes des compétences, des outils et de la reconnaissance nécessaires à l'ère numérique.

Dans nos prochaines newsletters, nous vous présenterons:

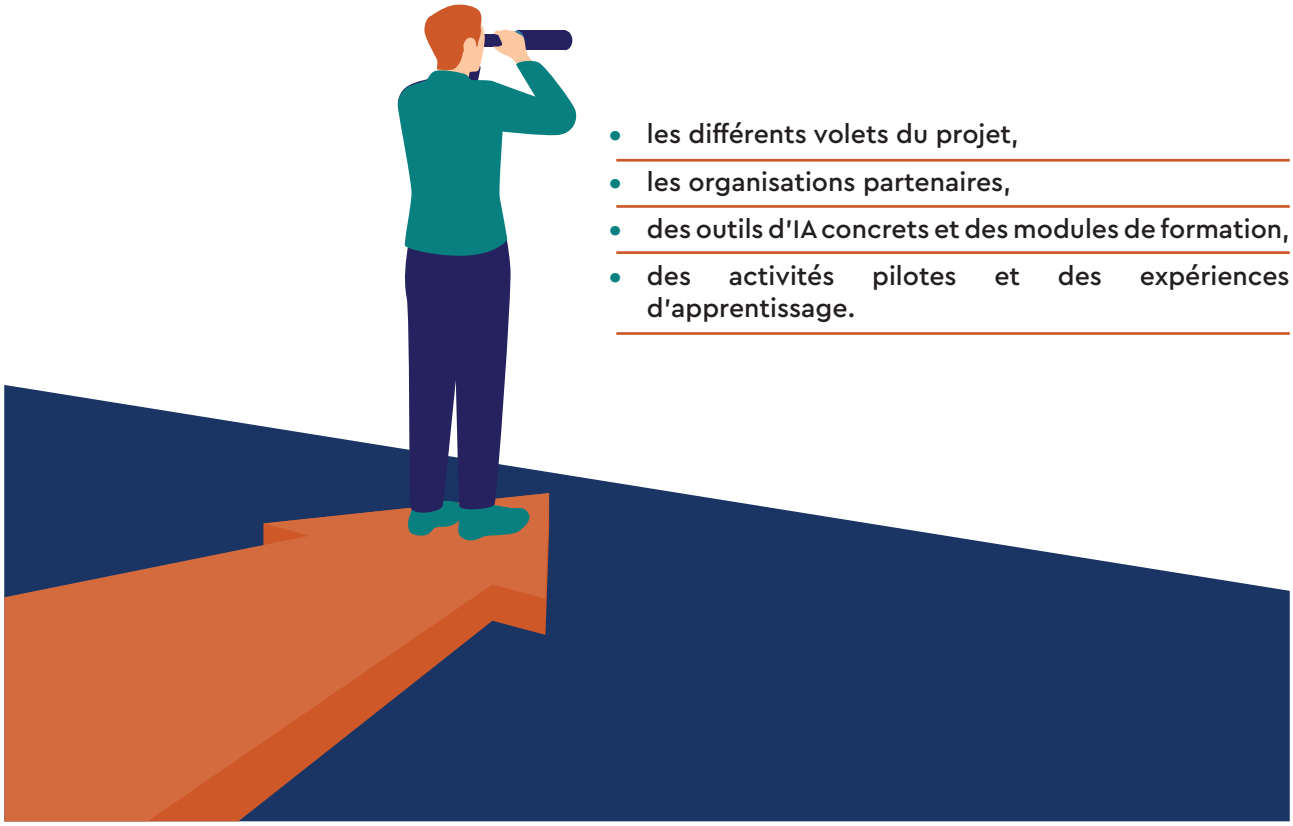

- les différents volets du projet,
- les organisations partenaires,
- des outils d'IA concrets et des modules de formation,
- des activités pilotes et des expériences d'apprentissage.

Restez connectés et suivez nos avers l'avenir de la formation pour adultes

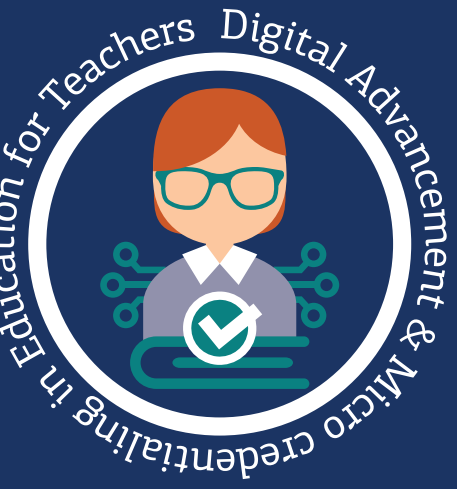

DAMET

LJUDSKA UNIVERZA Ptuj

LŠMPS
Lietuvos švietimo ir mokslo profesinė sąjunga

Omnis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta AUVERGNE

EVIO SOCIAL SOLIDARITY CULTURE ENVIRONMENT AND HEALTH

lalliga per la inclusió

SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS

damet-edu.eu

Numéro de projet: 2025-1-SI01-KA220-ADU-000355500

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CMEPIUS. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent en être tenues pour responsables.

Cofinancé par l'Union européenne